



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°514 du 20 au 26 février 2025

FRANKLIN NYAMSI
"CE LIVRE MET FIN À LA
PEUR DE LA VÉRITÉ"

CAN U17 2025
LES AIGLONNETS FAVORIS ?

MINING INDABA 2025
SOVERAINETÉ MINIÈRE

RAMADAN 2025

PRIX CONTRÔLÉS, MARCHÉ SOUS TENSION

À l'approche du Ramadan, les autorités tentent de stabiliser les prix, mais la hausse de certains produits et la spéculation compliquent la situation. Le pouvoir d'achat des ménages reste fragile.

GRATUIT

Ne peut être vendu

CANAL+

ÇA CHAUFFE DANS PROMO

REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE

15 JOURS
OFFERTS*

TOUT CANAL+

* Offre valable du 18 février au 13 Avril, pour tout réabonnement à la dernière formule active. Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agréé ou au 36 555.

ÉDITO

Bilalikoto : L'or en linceul pour ses femmes

Encore un drame. À Bilalikoto, une localité du cercle de Kéniéba, dans la région de Kayes, 50 femmes et 1 homme ont péri, le 15 février 2025, ensevelis sous un amas de boue. Moins d'un mois plus tôt, le 29 janvier 2025, 13 femmes trouvaient la mort dans des circonstances similaires à Danga, dans la région de Koulikoro. Le Premier ministre, le Général Abdoulaye Maïga, a promis une enquête, mais l'histoire se répète. L'impunité demeure le terreau fertile de ces tragédies.

Les sites d'orpaillage artisanaux sont devenus des fosses communes. Machines semi-industrielles, usage incontrôlé du cyanure et du mercure, galeries creusées sans aucune réhabilitation... Ce qui est qualifié d'orpaillage traditionnel n'a plus rien d'artisanal. La dégradation des sols, accélérée par des méthodes prédatrices, transforme ces mines en pièges mortels. À cela s'ajoute l'anarchie des permis miniers, délivrés sans contrôle, sans suivi. L'appât du gain semble primer sur la sécurité et l'État ferme les yeux.

L'incivisme des exploitants se conjugue à la complaisance des autorités. Qui contrôle l'application des normes de sécurité ? Qui veille à ce que ces terres ne soient pas laissées béantes après exploitation ? Personne. Ces mines deviennent des tombeaux à ciel ouvert, où les plus vulnérables paient le prix fort. Il est temps que l'État assume ses responsabilités. Réglementer ne suffit plus, il faut sanctionner. Ces femmes ne sont pas mortes par fatalité, mais par négligence. Sans mesures concrètes, d'autres Bilalikoto viendront. L'or ne doit plus être un linceul.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

24 milliards

de francs CFA. C'est le montant de la réhabilitation de l'hôtel Azalaï Ouagadougou, anciennement l'Hôtel Indépendance.

ILS ONT DIT...

• « La dimension proactive de cette plateforme nationale permettra la prise en charge des demandes, mais aussi, plus tard, avec l'harmonisation du système, du visa AES, dénommé Visa Liptako, lorsque celui-ci sera lancé ». **Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale**, le 18 février 2025.

• « Attachons la ceinture, le mois de carême est bientôt arrivé. L'année dernière, les Maliens ont souffert du manque d'électricité. Cette fois-ci, nous avons anticipé avec la prise de mesures concrètes ». **Boubacar Diané, ministre de l'Énergie et de l'Eau**, le 18 février 2025.

Donnez votre avis sur 

RENDEZ-VOUS

22 février - 1er mars 2025 :

FESPACO - Ouagadougou - Burkina Faso

23 février 2025 :

Premier League - Manchester City - Liverpool

25 février 2025 :

Éliminatoires CAN féminine 2026 - Mali - Gabon - Bamako

26 - 27 février 2025 :

Choiseul Africa Summit - Cotonou - Bénin

UN JOUR, UNE DATE

20 février 2009 : Instauration de la Journée mondiale de la Justice sociale.



UP

Selma Malika Haddadi a été élue vice-présidente de la Commission de l'Union africaine le 15 février 2025, face à la Marocaine Latifa Akharbach.



DOWN

Jair Bolsonaro a été inculpé pour tentative présumée de coup d'État, ce 18 février 2025, par le Procureur général du Brésil. Le Tribunal fédéral suprême doit se prononcer sur l'ouverture d'un procès contre l'ancien président.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le cinéaste **Souleymane Cissé** présentant ses deux nouvelles récompenses ce 19 février 2025, lors d'une conférence de presse, quelques heures avant son décès.

RAMADAN 2025 : DES PRIX PLAFONNÉS MAIS UN POUVOIR D'ACHAT SOUS PRESSION

À l'approche du mois de Ramadan 2025, les autorités multiplient les rencontres pour garantir la disponibilité des produits de première nécessité. Ces produits doivent être en quantité suffisante, mais surtout respecter les prix plafonds établis. Si les marchés semblent bien approvisionnés, il reste à contenir la spéculation habituelle sur les prix durant cette période.

FATOUMATA MAGUIRAGA

À une dizaine de jours du Ramadan, prévu pour débuter le 1er mars 2025, l'effervescence n'est pas encore palpable au marché Dossolo Traoré, à Medina Coura, l'un des grands marchés de la capitale. Comparé à l'année dernière, le marché est même timide, assure un commerçant, probablement à cause de la conjoncture. Certains prix sont même à la baisse en cette veille du mois de Ramadan. À titre d'exemple, l'année dernière à cette période le prix du sac de 50 kg de mil (sorgho) oscillait entre 24 000 et 25 000 francs CFA, parfois au-delà. Mais cette année, la même quantité coûte 19 000 francs CFA. Les bons résultats de la campagne saisonnière précédente semblent expliquer cette situation, qui se caractérise par un approvisionnement suffisant du marché, se réjouissent les commerçants. Une disponibilité apparente est également enregistrée pour le sucre, l'un des produits phares de la période. Une denrée de première nécessité dont la consommation est boostée pendant le mois de Ramadan. Entre 28 000 et 28 500 francs CFA le sac de 50 kilogrammes, son prix reste conforme à la « norme » et permet d'avoir un prix au détail à 600 francs CFA le kilogramme. Même si tous les détaillants ne respectent pas ce prix, les autorités incitent les consommateurs à dénoncer ceux qui ne pratiquent pas les prix plafonds indiqués. Cette bonne nouvelle est relative lorsque l'on s'intéresse au prix de l'huile, une autre denrée de grande consom-

mation pendant la période de Ramadan. En effet, l'année dernière à la même période le prix du bidon de 20 litres d'huile variait entre 18 000 et 20 000 francs CFA pour les plus chers. Cette année, le moins cher est déjà cédé à 22 500 francs CFA. C'est un produit principalement importé dont la rareté pousse les commerçants à aller le chercher dans d'autres pays, comme la Mauritanie, contrairement au marché habituel. Ce qui peut expliquer cette hausse, selon les commerçants. D'autres produits, « accessoires » mais indispensables, ne sont pas autant disponibles et sont déjà chers, contrairement à l'année dernière. Il s'agit principalement du tamarin, du gingembre ou encore de l'hibiscus. Pour le tamarin, très sollicité en cette période, l'approvisionnement du produit connaît des difficultés qui pourraient entraîner une pénurie. L'année dernière à la même période la nouvelle récolte était disponible et le kilogramme était cédé entre

Si nous faisons l'analyse de l'ensemble de l'évaluation de tous ces stocks-là, nous pourrions dire, inshallah que le mois de Ramadan 2025, va se passer dans les meilleures conditions en matière d'approvisionnement en sucre et les consommateurs maliens auront accès au sucre à 600 FCFA le kilogramme.

700 et 750 francs CFA. Mais cette année la même quantité de produit coûte entre 1 250 et 1 400 francs CFA. La nouvelle récolte n'atteindrait pas les résultats escomptés et le ravitaillement à partir des marchés sous-régionaux ne



Une vendeuse de denrées alimentaires au marché de Dibida à Bamako.

serait pas à la hauteur. Quant à l'hibiscus, son kilogramme est à 750 francs CFA, un prix plus bas que celui de l'année dernière à la même période. Le prix du gingembre, entre 650 et 750 francs CFA, pourrait également évoluer en fonction de la disponibilité, ce produit étant principalement importé.

Des mesures suffisantes ? En visite dans les unités industrielles de Sukala et N-Sukala dans la région de Ségou, le 23 janvier 2025, le ministre de l'Industrie et du Commerce s'est félicité de la constitu-

tion d'un stock de 25 000 tonnes de sucre au niveau des deux unités industrielles. « Le schéma, c'est aujourd'hui sur la base des stocks disponibles sur le territoire national et les stocks en cours. Si nous faisons l'analyse de l'ensemble de l'évaluation de tous ces stocks, nous pouvons dire, in-

shallah, que le mois de Ramadan 2025 va se passer dans les meilleures conditions possibles en matière d'approvisionnement du marché en sucre sur l'ensemble du territoire national et que les consommateurs maliens auront accès

REPÈRES

Rencontre avec les opérateurs économiques : **6 février 2025**

Mesures prises : **14**

Sucre disponible à Sukala et N-Sukala : **25 000 tonnes**

au sucre à 600 francs CFA le kilogramme », a-t-il ajouté. Quelques jours plus tard, en rencontrant les opérateurs économiques, le ministre avait annoncé certaines « mesures concrètes » destinées à « alléger le panier de la ménagère ». Des mesures relatives à l'exonération d'un contingent de 100 000 tonnes de riz, renouvelable, sur une assiette impossible de 110 000 francs CFA. Ainsi, le prix de la tonne est fixé à 400 000 francs CFA et le

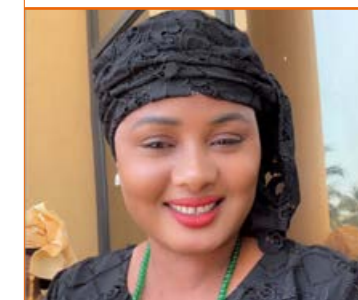
kilogramme de riz sera vendu 450 francs CFA. Le sac de 50 kilos, quant à lui, coûtera 22 500 francs CFA. Des ajustements qui visent à rendre le riz, denrée de base pour de nombreux ménages, accessible à un prix défiant toute concurrence. Mais, sur le terrain, le sac de riz local de 50 kg est vendu entre 27 000 et 29 000 francs CFA et le kilogramme entre 550 et 600 francs CFA. À l'issue de cette rencontre avec les opérateurs économiques, il a été arrêté un Plan d'action comportant 14 mesures, dont la prorogation de la suspension de la taxe conjoncturelle à l'importation du sucre, la suspension de la perception de la TVA sur l'importation de 100 000 tonnes de riz et la suspension de la TVA sur l'importation de 30 000 tonnes de graines de coton ainsi que sur l'importation des aliments pour volaille et poisson.

L'aménagement des nouveaux sites de marchés à bétail et leur sécurisation, ainsi que celle du transport vers les abattoirs, sont des mesures destinées à renforcer la sécurité des circuits de commercialisation des céréales et à assurer la reconstitution des stocks d'intervention de l'État et du stock national de sécurité. Ces actions visent à réguler les prix et à faciliter la distribution dans les zones sinistrées. L'actualisation de la structure des prix en vue d'une réduction d'au moins 10% est aussi une ambition affichée par les autorités. Si ces mesures sont très importantes, les consommateurs attendent que les acteurs assurent effectivement leur mise en œuvre.

Faiblesse du pouvoir d'achat

Outre le respect des mesures, c'est le faible pouvoir d'achat des consommateurs qui pourrait nuire au déroulement serein du mois de Ramadan. Pour Harber Maïga, Président des Commerçants détaillants du Mali, le marché est plutôt « bien achalandé » et il n'y a pas un changement de prix pour le principal produit de consommation, qui est le sucre, depuis une année. Pour le sucre et le riz brisé non parfumé, le gouvernement a fixé des prix plafonds. Ainsi, pour le sucre importé, le kilogramme revient à 650 francs CFA, tandis que pour le sucre local le prix au kilogramme est de 600 francs CFA. Concernant le riz brisé non parfumé, son prix au détail est fixé à 450 francs CFA. Pourtant, ces prix ne sont pas toujours respectés, certains détaillants cédant le sucre à 700 francs CFA le kilogramme. Quant au riz, il est difficile de s'en procurer, quelle que soit sa provenance, à moins de 500 francs CFA le kilogramme. Malgré un approvisionnement suffisant, la spéculation sur de nombreux produits continue de peser sur le pouvoir d'achat des ménages. ■

3 QUESTIONS À



MME TRAORÉ KOUNBA BA

Chargée de communication de l'ASCOMA

1 Quel constat faites-vous de la situation des prix des denrées de première nécessité ?

Par rapport au marché, il y a une certaine accalmie. Les produits tels que le sucre, le riz et l'huile n'ont pas connu de flambée significative. Par contre, pour des produits locaux comme le tamarin, les prix ont augmenté de 50%.

2 Que pensez-vous des mesures annoncées par le gouvernement ?

Ce que l'on peut dire, c'est que le ministre avait promis une diminution d'au moins 10% sur tous les produits de première nécessité. Nous, en tant qu'association de consommateurs, attendons les résultats de cette décision. On peut dire qu'au niveau des marchés, il n'y a pas encore de changement.

3 Qu'est-ce que l'ASCOMA envisage pour faire face à la flambée des prix pendant le Ramadan ?

Notre devoir est d'assurer la veille citoyenne. Nous attendons de voir si ces dispositions vont porter leurs fruits. Notre rôle est d'évaluer les résultats des mesures prises, c'est ce qui nous importe. Habituellement, l'Association des consommateurs du Mali fait un point presse pour communiquer sur les prix. Au-delà de cela, nous continuons à veiller sur le marché. Il faut que tous les consommateurs restent vigilants et communiquent les anomalies à l'ASCOMA et aux services techniques.

INDICE DES PRIX : DES INÉGALITÉS SOUS-RÉGIONALES

La croissance en Afrique de l'Ouest est toujours confrontée à d'énormes défis, notamment ceux liés à une inflation importante. L'inflation moyenne en Afrique s'est établie à 18,4% en 2024 et devrait baisser à 14,4% en 2025. Dans les États membres de l'UEMOA, l'inflation devrait être de 3,4%, encore supérieure au taux cible, qui est de 3%. Si l'indice des prix a connu une faible augmentation, celle-ci varie selon les pays.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Des vendeuses au grand marché de Ouagadougou.

Légère baisse au Mali L'indice des prix à la consommation des ménages au Mali, au mois de décembre 2024, avait diminué de 0,6% par rapport au mois précédent et se situait à 123,2%. Par rapport au mois de septembre 2024, les prix avaient diminué de 2,3%. En revanche, sur un an (décembre 2024 par rapport à décembre 2023), les prix avaient grimpé de 4,9%. En décembre 2024, la baisse de l'indice des prix au niveau national était principalement due à la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Selon l'IHPC publié par l'INSTAT, ces produits avaient enregistré une baisse de 1,2% en raison de la diminution des prix de postes tels que : céréales non transformées (-3,7%) ; légumes frais en feuilles (-10,1%) ; autres fruits frais (-4,2%) et sel, épices, sauces et produits alimentaires (-3,3%). Cette régression s'expliquait par

l'abondance de ces produits sur le marché, d'un côté, et l'apparition de nouvelles récoltes, de l'autre.

Mesures courageuses En raison du retrait des pays de l'AES de la CEDEAO, d'éventuelles restrictions commerciales pourraient avoir des effets sur le coût de la vie, prévient la Communauté économique de l'Afrique (CEA). « En raison de l'interdépendance des économies ouest-africaines, toute restriction commerciale qui serait instaurée suite au retrait effectif du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO risquerait d'avoir des incidences négatives sur les recettes publiques de part et d'autre », estime l'institution.

Pour confirmer les tendances baissières du taux d'inflation, les gouvernements de la zone doivent envisager certaines mesures, parmi lesquelles la mise en œuvre de politiques macroéconomiques saines et le renforcement de la bonne gouvernance, ou encore tirer parti des possibilités offertes par la Zone de libre-échange continentale. ■

Au cours de l'année, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a progressé de 2,6% dans la zone UEMOA. La Guinée-Bissau enregistre la plus haute hausse avec 5,7%, le Mali et le Burkina

Faso enregistrent tous deux 4,9% et le Niger 4,7%. En revanche, le Sénégal connaît une hausse modérée de 0,3%. Ce sont les quatre pays en tête qui affichent des taux supérieurs à la norme sous-régionale de 3%.

PRIX INDICATIFS PLAFONDS FIXES PAR LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement a fixé des prix plafonds pour certains produits de première nécessité. Voici les tarifs indicatifs pour le sucre et le riz brisure non parfumé pour le mois de février 2025.

Sucre importé	Sucre local	Riz brisure non parfumé
Prix de gros : 30 500 FCFA le sac de 50kg	Prix de gros : 28 000 FCFA le sac	Prix de gros : 27 000 à 29 000 FCFA le sac
Prix demi gros : 31 000 FCFA le sac de 50kg	Prix de détail : 600 FCFA le kilogramme	Prix de détail : 450 FCFA le kilogramme
Prix de détail : 650 FCFA le kilogramme		

Source : La Rédaction

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°514 du 20 au 26 février 2025 Journal du Mali



**Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali**



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62
www.sahelinfusion.com

FRANKLIN NYAMSI WA KAMERUN WA AFRIKA : « CE LIVRE MET FIN À LA PEUR DE LA VÉRITÉ »

Le 15 février 2025, Bamako a accueilli la cérémonie de dédicace de « L'Impérial-Terrorisme », le 40^{ème} ouvrage du Professeur Franklin Nyamsi Wa Kamerun Wa Afrika, intellectuel et essayiste camerounais, professeur agrégé de philosophie. Spécialiste des dynamiques politiques africaines et des relations internationales, il est l'auteur de plusieurs ouvrages critiques sur la souveraineté africaine et les influences extérieures. Son dernier livre, préfacé par le ministre malien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Boureima Kansaye, analyse les ingérences étrangères en Afrique.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Votre ouvrage « L'Impérial-Terrorisme » suscite un vif intérêt depuis sa parution. Qu'est-ce qui vous a motivé pour l'écrire et pourquoi avoir choisi Bamako pour son lancement ?

Le 15 août 2022, lors d'une session du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Mali a accusé la France et plusieurs autres puissances de l'OTAN de soutenir, financer et médiatiser les actions des groupes terroristes au Sahel et sur son territoire. Ces accusations, d'une gravité extrême, n'ont donné lieu à aucun examen sérieux, ni à une confrontation judiciaire. Ce silence a été vécu comme une humiliation pour l'intelligence africaine et un déni de justice. D'autres pays, comme le Burkina Faso et le Niger, ont par la suite formulé des accusations similaires. Face à cela, en tant qu'intellectuel africain, j'ai entrepris une enquête approfondie en exploitant des



Le Professeur Franklin Nyamsi Wa Kamerun Wa Afrika.

lancement du livre s'est imposé naturellement, car le Mali a été le premier État à dénoncer officiellement ces ingérences. Ce pays est aujourd'hui à l'avant-garde d'un combat essentiel pour la souveraineté africaine.

du Moyen-Orient. Depuis 700 ans, ce sont les mêmes acteurs qui utilisent la terreur pour dominer l'Afrique. Ensuite, il y a des documents déclassifiés, notamment les emails d'Hillary Clinton révélés par WikiLeaks, qui montrent que la destruction de la Libye n'avait rien à voir avec la démocratie, mais visait à empêcher Kadhafi d'instaurer une monnaie africaine indépendante du dollar, de l'euro et du franc CFA. Les échanges diplomatiques apportent également des éléments édifiants. En 2013, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, demande à son homologue russe Sergueï Lavrov de ne pas intervenir au Mali, sous prétexte d'une opération anti-terroriste. Ce à quoi Lavrov lui répond : « vous combattez au Mali les terroristes que vous avez armés en Libye ». Les révélations de dirigeants africains confirment aussi cette analyse. En 2011, à Deauville, le Président nigérien

Vous affirmez disposer de preuves irréfutables de cette implication des puissances occidentales. Pouvez-vous nous en dire plus sur leur nature ?

J'ai mobilisé six catégories de preuves. La première est une preuve historique, qui établit un parallèle entre les puissances ayant mené la traite négrière, la colonisation et celles qui, aujourd'hui, composent l'OTAN et leurs alliés

Mahamadou Issoufou avertit Barack Obama que la destruction de la Libye entraînera la déstabilisation du Sahel. La réponse d'Obama est sans équivoque : « we will finish the job » (Nous irons jusqu'au bout). Par ailleurs, il y a des témoignages d'officiels américains, comme Tulsı Gabbard, ex-membre du renseignement militaire américain, qui a attesté sous serment que son pays avait financé Al-Qaïda et Daech. Elon Musk, récemment nommé à un poste stratégique, a confirmé ces accusations. Enfin, des enquêtes journalistiques démontrent que de nombreuses attaques terroristes en Afrique ont été perpétrées avec du matériel provenant directement des arsenaux occidentaux.

Votre livre est préfacé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Mali, Boureima Kansaye. Pourquoi ce choix ?

Boureima Kansaye, en tant que ministre de la Recherche, incarne l'engagement scientifique et académique. Un ouvrage qui expose des preuves irréfutables sur des faits aussi graves mérite une reconnaissance institutionnelle. Sa préface illustre la convergence entre mes recherches et les informations détenues par les autorités maliennes. Ce livre n'est pas une œuvre de fiction, mais une démonstration construite à partir de faits vérifiables. Il tombe à point nommé dans un contexte où les pays africains réclament plus que jamais leur souveraineté.

Vous appelez à des suites judiciaires et politiques. Quelles actions concrètes doivent être prises selon vous ?

Il est impératif que les sociétés civiles africaines se constituent en plaignantes et que les gouvernements prennent des initiatives judiciaires. Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis au nom du terrorisme ne peuvent rester impunis. Les récentes déclarations d'officiels américains qui confirment le financement du terrorisme par leurs propres institutions offrent une opportunité unique pour



Lors de la dédicace de son livre le 15 février à Bamako.

que l'Afrique réclame justice et impose un nouvel équilibre des forces sur la scène internationale.

Vous avez été critique à l'égard de certains régimes africains par le passé alors que cela n'était pas le cas

pour votre pays d'origine, le Cameroun. Qu'est-ce qui a changé ?

En 2020 - 2021, sous le premier régime de transition au Mali, j'avais alerté sur le danger d'une compromission avec les forces néocoloniales. J'avais aussi mis en garde contre

des stratégies qui auraient pu affaiblir la révolution malienne. Aujourd'hui, force est de constater que le Mali a pris un tournant souverainiste historique, en rompant avec les influences étrangères et en mettant en place une dynamique de libération nationale. Concernant les autres régimes africains, mon positionnement est clair : je ne soutiens aucun pouvoir qui maintient son peuple dans la dépendance. J'ai écrit cinq livres sur la situation au Cameroun, dénonçant le régime en place. Ce qui compte, c'est l'engagement pour une Afrique libre, non la complaisance avec des dirigeants corrompus.

Vous interpellez la jeunesse africaine dans votre ouvrage. Quel rôle doit-elle jouer ?

La jeunesse africaine doit d'abord s'éduquer et chercher la vérité. Elle ne peut se contenter des discours officiels, qui occultent la réalité. Ensuite, elle doit s'engager activement dans la trans-

formation de nos sociétés. Il ne suffit pas d'être spectateur. Enfin, elle doit se préparer à assumer des responsabilités, car ce sont ses choix qui définiront l'avenir du continent. Les pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont montré qu'il est possible de refuser l'aide de ceux qui financent le chaos. Il appartient à la jeunesse d'accompagner cette dynamique en soutenant des politiques réellement souverainistes.

Quel impact espérez-vous que ce livre ait sur la conscience politique africaine et quels sont vos prochains engagements ?

Ce livre met fin à la peur de la vérité. Il montre que les accusations portées par les États africains contre l'Occident ne sont pas des fantasmes mais des réalités documentées. Je continuerai à écrire, à sensibiliser et à mobiliser. L'Afrique a besoin d'un sursaut de conscience et ce livre est une pierre apportée à cet édifice. ■

Ce livre met fin à la peur de la vérité. Il démontre que les accusations formulées par les États africains contre l'Occident ne relèvent pas du fantasme.

archives américaines, européennes et françaises. Mon objectif était de démontrer que des organisations comme Al-Qaïda et l'État Islamique ne sont pas de simples groupuscules extrémistes religieux, mais des instruments de mercenaires financés par des puissances impérialistes afin de maintenir l'Afrique dans un état de chaos permanent et de continuer à l'exploiter. Le choix de Bamako pour le

CHAMPIONNAT DU MALI

LIGUE 1 ORANGE - 7^{ÈME} JOURNÉE

DJOLIBA AC

VS

ASKO

DIMANCHE 23 FÉVRIER 2025 | 16H00
STADE MAMADOU KONATÉ

• EN DIRECT SUR

RETOMBÉES DU MINING INDABA 2025 : VERS UNE SOUVERAINETÉ MINIÈRE AFRICAINE PLUS AFFIRMÉE

L'Afrique cherche à renforcer son contrôle sur ses ressources minières. C'est ce qui ressort de la 31^{ème} édition du Mining Indaba 2025, tenue du 3 au 6 février 2025 en Afrique du Sud. Au cours de ce grand rendez-vous du secteur minier africain, plusieurs gouvernements ont exprimé leur volonté de renforcer leur souveraineté minière face aux multinationales. Des débats ont mis en avant la nécessité d'une régulation plus stricte pour lutter contre l'évasion fiscale et d'encourager la transformation locale des minerais afin d'augmenter la valeur ajoutée pour le continent.

MASSIRÉ DIOP

Plusieurs pays africains ajustent leurs cadres réglementaires afin d'augmenter la participation de l'État dans l'exploitation minière et de garantir une redistribution plus équitable des revenus. Une analyse récente estime que près de 70% des recettes minières du continent continuent d'échapper aux pays producteurs en raison d'exonérations fiscales excessives et de pratiques de sous-évaluation. Le Mali est en première ligne de cette dynamique. Face à un manque à gagner fiscal estimé à 230 millions de dollars en 2024, le gouvernement a adopté des mesures strictes à l'encontre de plusieurs sociétés minières.

Le litige avec Barrick Gold, marqué par la rétention de trois tonnes d'or destinées à l'exportation et des accusations de violations contractuelles, illustre cette volonté d'assurer le respect des engagements fiscaux. En décembre 2024, des mandats d'arrêt internationaux ont été émis contre des responsables de Barrick pour blanchiment d'argent, tandis que plusieurs cadres ont été arrêtés en novembre.

Recettes minières perdues par exonérations et sous-évaluation : 70%
Or exporté illégalement : 31 Mds \$



La 31^{ème} édition du Mining Indaba s'est tenue en Afrique du sud.

Contrebande et évasion fiscale : un manque à gagner colossal

Un rapport de Swissaid publié en 2024 a révélé que près de 435 tonnes d'or, d'une valeur estimée à 31 milliards de dollars, ont quitté illégalement le continent en 2022. En 2023, le Mali, le Soudan et la RDC auraient vu plus de 50 tonnes d'or exportées illicitement vers des marchés comme les Émirats arabes unis et la Suisse. Pour y répondre, certains pays africains envisagent un renforcement des capacités de surveillance et de contrôle, ainsi qu'une régulation accrue du commerce de l'or artisanal. Des propositions ont été formulées pour harmoniser les politiques minières et dou-

nières à l'échelle régionale. Par ailleurs, les experts du secteur insistent sur l'importance de la transformation locale des minerais. Actuellement, plus de 80% des exportations minières africaines se font à l'état brut, limitant ainsi les retombées économiques et la création d'emplois. Le développement d'infrastructures de raffinage et de transformation est essentiel pour réduire la dépendance aux marchés étrangers et assurer des bénéfices plus conséquents aux économies locales.

Ces stratégies visent à permettre aux pays africains de garantir que l'exploitation minière serve avant tout leurs intérêts économiques et sociaux. ■

EN BREF

BCEAO : PREMIÈRE RÉUNION 2025 DU COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE EN MARS

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) tiendra la première réunion ordinaire de son Comité de Politique Monétaire (CPM) au titre de l'année 2025 le 5 mars prochain à Dakar, selon un communiqué en date du 18 février 2025. Lors de cette rencontre, la BCEAO annoncera ses principales décisions concernant les taux directeurs et le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques. À l'issue de sa dernière réunion, tenue le 4 décembre 2024, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO avait décidé de maintenir le taux principal directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques à 3,5%, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,5%, des niveaux en vigueur depuis le 16 décembre 2023. Cette décision résulte de l'analyse de l'activité économique, de l'évolution des prix et de la situation extérieure de l'Union. Pour l'année 2025, la croissance économique de l'Union est prévue à 6,3% contre 6% en 2024. Le Comité de Politique Monétaire est chargé de la définition de la politique monétaire au sein de l'UMOA, ainsi que de ses instruments, conformément aux dispositions des statuts. Il se réunit tous les 3 mois. ■ M.K

Bâtir Durable Une alternative écologique à l'architecture moderne

Dans un monde où le béton et l'acier dominent l'architecture, une entreprise malienne de BTP, nommée Bâtir Durable, mise sur des techniques ancestrales pour construire des habitations en matériaux écologiques. Alliant innovation et traditions, elle propose une alternative adaptée au climat sahélien.

Au Mali, où la chaleur dépasse souvent 40°C, les maisons en béton deviennent de véritables fournaises. En revanche, les constructions en terre crue de Bâtir Durable, dirigé par Samassé Traoré, son fondateur, offrent une régulation thermique naturelle, réduisant ainsi la consommation énergétique et la dépendance à la climatisation. Les maisons écologiques qu'il bâtit sont réalisées en pierre et en terre compressée. Contrairement aux briques industrielles, ces matériaux 100% naturels se décomposent sans polluer, rendant ces habitations entièrement biodégradables. Mais l'ambition de Bâtir Durable ne se limite pas aux logements.

L'entreprise a également construit des ponts et d'autres infrastructures en utilisant des techniques traditionnelles, modernisées grâce à des presses mécaniques qui compactent la terre pour en améliorer la solidité. Cette approche rappelle les célèbres bâtiments en terre de Djenné, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, tout en intégrant des innovations pour mieux résister aux intempéries. Selon M. Traoré, construire en terre coûte souvent moins que construire en béton. L'utilisation de matériaux locaux réduit les importations et crée des emplois pour les artisans maliens. De plus, cette technique divise par trois les émissions de CO₂ par



"Bâtir Durable" propose des habitations en pierres et en terre.

rapport à la production de ciment, un secteur responsable de 8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Face à une urbanisation galopante et à une forte demande de logements, M. Ousmane Sacko, co-dirigeant de Bâtir Durable, estime que leur approche pourrait jouer un rôle clé dans le dévelop-

pement durable du pays. L'entreprise milite ainsi pour une politique de construction durable, convaincue que l'avenir de l'architecture malienne réside dans ses racines. Et si la solution pour demain se trouvait finalement dans le passé ? ■

IBRAHIM BABY



Bougouni La deuxième mine de lithium malienne entre en production

Kodal Minerals a annoncé récemment la production inaugurale de concentré de spodumène à la mine de lithium de Bougouni. Ce projet représente un investissement de 65 millions de dollars et vise une montée en puissance rapide, avec un objectif de 10 000 tonnes par mois dès la fin du premier trimestre 2025, pour une capacité an-

nuelle de 125 000 tonnes. Le PDG de Kodal Minerals, Bernard Aylward, et le Directeur des opérations, Steve Zaninovich, ont présenté le premier produit extrait. La mine dispose déjà d'un stock de 350 000 tonnes de minerai avec une teneur moyenne de 1,17% en Li₂O, prêt pour le traitement. Par ailleurs, le Président de la

Transition, Assimi Goïta, a inauguré la mine de Goulamina, située dans la même région. Ce projet, évalué à 500 millions de dollars (312 milliards de francs CFA), est l'un des plus grands gisements de lithium au monde. Il prévoit une production annuelle de 500 000 tonnes de concentré de spodumène sur une durée de 23 ans. Avec ces développements, le

Mali consolide sa position sur le marché du lithium, une ressource essentielle pour l'industrie des batteries et la transition énergétique mondiale. L'exploitation de ces gisements devrait générer des revenus évalués à 750 milliards de FCFA de recettes minières au premier trimestre 2025 par le gouvernement malien, et renforcer l'attractivité du secteur minier. ■ M.D

Accédez facilement à vos applications SaaS.



20 28 00 00
www.afribone.com



STOMISÉS ET REJETÉS : UN COMBAT QUOTIDIEN POUR EXISTER

« À trois jours de mon opération, ma famille m'a abandonnée ». Ce témoignage est de Fatoumata Dicko, Présidente de l'Association Stomie Mali, qui vit avec une stomie depuis 2021. Une réalité difficile qui touche de nombreux patients souffrant de maladies intestinales graves, mais qui reste méconnue du grand public.

MASSIRÉ DIOP

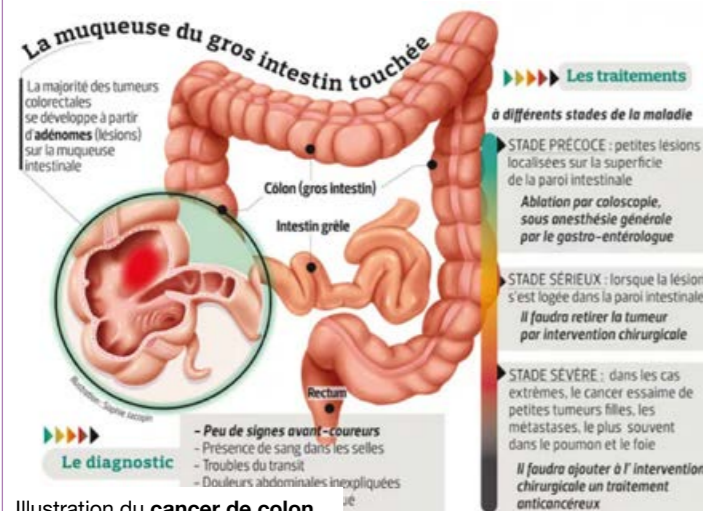


Illustration du cancer de colon.

Une stomie est une ouverture chirurgicale sur l'abdomen permettant l'évacuation des selles ou de l'urine et nécessitant le port permanent d'une poche. Selon Globocan 2020, environ 375 nouveaux cas de cancer colorectal ont été enregistrés au Mali cette année-là. Pourtant, cette maladie n'est pas la seule cause des stomies : « beaucoup pensent que seules les personnes atteintes de cancer sont concernées, mais une occlusion intestinale ou un accident grave peuvent aussi conduire à une stomie », rappelle Mme Dicko, Présidente de l'Association Stomie Mali. Au-delà des défis médicaux, les patients stomisés font

face à un rejet social brutal. « Beaucoup vivent dans la honte, exclus de leur famille et de leur communauté », confie-t-elle. Les préjugés sont tenaces, certains croyant

Certains n'ont pas d'autre choix que d'utiliser des sacs en plastique, faute de moyens. (...) Une réalité insoutenable qui met en péril leur dignité et leur santé.

que vivre avec une stomie signifie être en fin de vie. L'aspect financier aggrave la situation. Une poche de stomie, indispensable pour éviter des infections, coûte entre 8 000 et 20 000 francs CFA, alors que le salaire minimum

au Mali est d'environ 40 000 francs CFA. « Certains n'ont pas d'autre choix que d'utiliser des sacs en plastique, faute de moyens », déplore la Présidente de l'association.

Cri d'alerte pour une meilleure prise en charge Face à ces difficultés, l'Association Stomie Mali se bat pour un accès plus équitable aux soins et une meilleure reconnaissance de cette condition. « Nous avons besoin du soutien des autorités, des ONG et de la communauté internationale pour assurer une prise en charge digne », insiste Mme Dicko.

Aujourd'hui, la priorité est de briser le tabou autour des stomies et de garantir un accompagnement médical et psychologique adéquat aux

patients. Fatoumata Dicko espère que son combat permettra à ceux qui vivent avec une stomie de ne plus être oubliés, mais reconnus et soutenus sur tous les plans au quotidien. ■

EN BREF

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : FIN DE LA GRÈVE APRÈS DES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT

Après trois semaines de grève, les enseignants-chercheurs des universités publiques du Mali ont repris les cours le lundi 17 février 2025. Cette décision fait suite à la suspension de leur mouvement, initié le 27 janvier par la Coordination des Syndicats de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (CSEC), qui revendiquait de meilleures conditions de travail et le respect des engagements pris par l'État. Au cœur des revendications figurait le versement de la prime de recherche, instaurée par le décret N°2017-0850/P-RM en 2017, mais jamais appliquée. Les enseignants réclamaient son paiement avec effet rétroactif, soulignant son importance pour soutenir leurs activités de recherche. Les négociations entre les syndicats et le gouvernement ont conduit à la mise en place d'une commission chargée de définir le contenu de la prime de recherche, ses modalités d'application et les montants alloués. Bien que les cours aient repris, les enseignants restent vigilants quant à la mise en œuvre des engagements pris par les autorités. Ils avertissent que si les travaux de la commission venaient à être interrompus, la coordination en tiendrait le gouvernement pour responsable et relancerait la grève sans préavis. Cette grève a perturbé le calendrier universitaire, laissant de nombreux étudiants inquiets quant à l'allongement de l'année académique. Avec la reprise des cours, un réaménagement du calendrier est attendu pour rattraper le retard accumulé et éviter un chevauchement avec l'année suivante. Les étudiants espèrent que le dialogue entre les enseignants et le gouvernement permettra d'éviter de nouvelles perturbations à l'avenir. ■

38^{ÈME} SOMMET DE L'UA : REPENSER L'UNITÉ MALGRÉ LES FRACTURES ET LES CRISES

Les rideaux sont tombés sur la 38^{ème} session du Sommet de l'Union Africaine, qui a réuni les chefs d'État et de gouvernement à Addis-Abeba le 16 février. Derrière les discours protocolaires, cette édition a révélé des tensions profondes et des mutations redéfinissant les équilibres africains.

MASSIRÉ DIOP



La 38^{ème} session du Sommet de l'UA s'est achevée le 16 février 2025 à Addis-Abeba.

L'élection de nouveaux dirigeants de l'UA a cristallisé certaines rivalités. João Lourenço, Président de l'Angola, prend la présidence tournante de l'organisation, une première pour son pays. Mahmoud Ali Youssouf, chef de la diplomatie djiboutienne, succède à Moussa Faki Mahamat à la tête de la Commission. L'Algérienne Salma Malika Haddadi a remporté l'élection à la vice-présidence face à la Marocaine Latifa Akhbach, illustrant la persistance des tensions maghrébines. Les conflits en République démocratique du Congo et au Soudan ont dominé les discussions. Après la prise de Goma, les rebelles du M23 ont conquis

Bukavu, aggravant la crise humanitaire. L'UA appelle au dialogue mais peine à imposer une médiation efficace. Au Soudan, la guerre civile continue, avec plus de six millions de déplacés et une famine menaçant d'autres millions de personnes. Les résolutions adoptées insistent sur un cessez-le-feu immédiat, mais leur application reste incertaine. En Afrique de l'Ouest, la montée de l'Alliance des États du Sahel (AES), regroupant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, traduit une rupture avec les institutions traditionnelles. L'UA n'a pas reconnu cette alliance, compliquant davantage les équilibres régionaux. Pendant ce

temps, la CEDEAO peine à restaurer son influence face aux régimes de transition. Le Sommet a également abordé la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale. L'intégration de l'UA au G20 en 2023 a été saluée, mais le continent revendique toujours un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. La question climatique, particulièrement importante pour l'Afrique, a été brièvement mentionnée, notamment sur l'accès aux financements pour l'adaptation au réchauffement. Enfin, des sujets stratégiques ont émergé. L'intelligence artificielle, où l'Afrique représente moins de 2% des investissements mondiaux, devient une priorité. Le débat sur les réparations liées à l'esclavage et au colonialisme a ressurgi, avec un engagement de l'UA à obtenir des compensations des anciennes puissances coloniales.

Ce sommet a montré une Afrique tiraillée entre aspirations à l'unité et réalités géopolitiques complexes. L'Union africaine tente de maintenir une cohésion fragile, mais ses marges de manœuvre restent étroites face aux crises qui secouent le continent. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

FRANCE : OUVERTURE DU PROCÈS DES « REVENANTS DE SYRIE »

Plus d'une décennie après l'apogée de l'État Islamique, la justice française ouvre un procès qui ravive les souvenirs d'un des chapitres les plus sombres du terrorisme contemporain. Depuis le 17 février 2025, Mehdi Nemmouche, déjà condamné à la perpétuité pour l'attentat du Musée juif de Bruxelles, comparait devant la Cour d'assises de Paris. Accusé d'avoir torturé des otages français en Syrie en 2013, il fait face aux témoignages de Didier François, Édouard Elias, Pierre Torres et Nicolas Hénin, des journalistes anciens prisonniers de l'EI. Entre 2011 et 2016, 5 000 à 6 000 Européens, dont 1 300 Français, avaient rejoint les rangs de l'organisation terroriste au Levant. Parmi eux, près de 10% de femmes, endoctrinées et parfois complices des exactions. Ce procès s'inscrit dans une dynamique plus large. À travers l'Europe, d'autres anciens jihadistes attendent leur jugement, tandis que le débat sur le sort des revenants reste vif. Ainsi, entre justice ou réhabilitation, répression ou déradicalisation, l'Europe cherche encore une gestion pérenne de ces « fantômes du Califat ». ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

DIANKÉ : DES FAMILLES ENTIÈRES EN FUITE

Depuis le mardi 18 février 2025, les habitants de Dianké, dans le cercle de Niafunké, région de Tombouctou, fuient en masse. Sommées par des groupes terroristes de quitter leur village avant 6h du matin le 19 février, des dizaines de familles ont tout abandonné, emportant seulement le strict nécessaire. Beaucoup marchent vers des zones plus sûres dans des conditions précaires. Le Mali comptait 378 363 déplacés internes en septembre 2024, selon la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM). La région de Tombouctou, l'une des plus touchées, en recensait 42 785, répartis en 13 185 ménages, dont une majorité de femmes. Face à cette crise grandissante, une action humanitaire urgente s'impose. Si rien n'est fait, ces milliers de déplacés risquent de se retrouver dans une détresse encore plus profonde, aggravant une situation déjà critique dans la région. ■

Maroc L'Afrique se mobilise contre l'insécurité routière

Pour la première fois sur le sol africain, la 4^{ème} Conférence ministérielle mondiale sur la Sécurité routière se tient à Marrakech du 18 au 20 février 2025. Sur le thème « S'engager pour la vie », cet événement réunit plus de 100 ministres et 2 700 participants issus de diverses organisations internationales. L'objectif est de définir des stratégies pour enrayer le fléau des accidents de la route, qui constituent un problème majeur sur le continent. Chaque année, l'Afrique enregistre près de 250 000 décès dus aux accidents de la route, faisant du continent l'un des plus touchés au monde en termes de taux de

mortalité routière. Avec un taux moyen de 26,6 décès pour 100 000 habitants, l'Afrique dépasse largement la moyenne mondiale. Les principales causes de ces drames sont l'excès de vitesse, l'état des infrastructures, l'absence de contrôles routiers stricts et le non-respect du port du casque et de la ceinture de sécurité. La « Déclaration de Marrakech » qui sera adoptée lors de cette conférence doit servir de feuille de route pour une politique plus ambitieuse de lutte contre l'insécurité routière, avec un objectif clair : réduire de 50% les décès d'ici 2030. ■

CAN U17 2025 : QUELLES CHANCES POUR LES AIGLONNETS ?

La CAF a procédé au tirage au sort de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans le 13 février 2025. Logé dans le groupe D, le Mali, vainqueur à deux reprises de la compétition, en 2015 et 2017, peut-il à nouveau viser le sacre ?

MOHAMED KENOUI



Après 2015 et 2017, les Aiglonnets visent un 3^{ème} sacre continental.

Quatrième lors de la dernière édition en Algérie, le Mali souhaite retrouver le sommet continental lors de la CAN U17 2025, prévue du 30 mars au 19 avril 2025 au Maroc. Mais, avant de rêver d'un troisième titre conti-

ental, les protégés du coach Adama Djefla Diallo doivent s'extirper d'un groupe D assez relevé pour se qualifier d'abord pour les quarts de finale. Ce qui leur ouvrirait les portes de la prochaine Coupe du Monde de la catégorie, qui se tiendra

au Qatar du 5 au 27 novembre prochain. Dans ce groupe D, les Aiglonnets seront opposés à l'Angola, à la Côte d'Ivoire et à une équipe classée deuxième à l'issue du tournoi qualificatif de l'Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale (UNIFAC). Ce tournoi, qui se déroule jusqu'au 28 février prochain, réunit le Cameroun, la RDC, la Centrafrique et le Gabon. « L'Angola a progressé dans les compétitions de jeunes ces dernières années. Ils ont terminé troisièmes en 2019. C'est une équipe à ne pas sous-estimer, d'autant plus qu'elle a déjà prouvé sa capacité à rivaliser avec les meilleures formations du continent. Quant à la Côte d'Ivoire, avec son football technique et engagé, elle a souvent été un adversaire coriace pour le Mali », souligne un analyste sportif. Pour cet expert, le groupe du Mali est difficile, mais à la portée des Aiglonnets. « Nous avons une bonne équipe qui peut rivaliser avec n'importe quel adversaire. Mais il faudra bien se préparer pour aborder le tournoi dans les meilleures conditions. À mon avis, les Aiglonnets ont toutes les chances d'aller loin dans cette compétition ».

Pour préparer au mieux le tournoi, les Aiglonnets vont livrer quelques matchs amicaux avant de prendre leur envol pour le Maroc. Une première double confrontation amicale est prévue face au Burkina Faso les 18 et 21 février 2025 à Ouagadougou. Ce sera un premier test grandeur nature pour les Aiglonnets, qui avaient été battus par les jeunes Étalons lors du match de classement de la CAN U17 2023 en Algérie. ■

Changements de nationalité sportive La FIFA lance une plateforme numérique

Dans un « souci de transparence et de clarté », la FIFA vient de mettre en place une plateforme numérique répertoriant tous les changements d'association approuvés par son Tribunal du football. Cette nouvelle plateforme servira de source d'information essentielle pour toutes les parties concernées dans le football mondial. Elle fournira des détails sur les joueurs dont la Commission du statut du joueur de la FIFA a approuvé la demande de changement d'association nationale. « La nouvelle plateforme présente une liste complète des joueurs et joueuses ayant demandé et obtenu un changement d'association, ce qui leur permet de représenter les équipes représentatives de leur nouvelle association », a précisé l'instance mondiale dans un communiqué le 17 février 2025. Cette nouvelle plateforme numérique servira de référence pour les associations nationales, les confédérations, les clubs, les joueurs et les agents. ■ M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

Alors qu'il était officiellement libre de tout contrat depuis le 1^{er} mars 2024, après son départ des Super Eagles du Nigeria, José Peseiro fait son retour en Afrique. Le technicien lusitanien de 64 ans a été nommé le 14 février dernier à la tête du Zamalek, actuellement troisième du championnat égyptien.

Parme a annoncé le 17 février le limogeage de son entraîneur Fabio Pecchia, au lendemain de la défaite face à l'AS Roma (0-1). Le technicien italien n'a pas résisté à la série de quatre revers consécutifs et à un début d'année 2025 très décevant, avec seulement deux points obtenus depuis.

RENTÉE LITTÉRAIRE DU MALI 2025 : LA JEUNESSE AFRICAINE À L'HONNEUR

Depuis le 18 février 2025, Bamako accueille la 17^{ème} édition de la Rentrée Littéraire du Mali, un événement culturel majeur qui se poursuivra jusqu'au 22 février. Placée sous le thème « L'Afrique des jeunes », cette édition met en avant le rôle central de la jeunesse dans le développement littéraire et social du continent.

MASSIRÉ DIOP



Conférence de presse du lancement de la rentrée littéraire du Mali 2025.

L'événement propose une tribune aux jeunes auteurs pour exprimer leurs visions du monde, tout en encourageant le dialogue intergénérationnel. La cérémonie d'ouverture s'est tenue à l'Azalaï Hôtel Salam, en présence de figures majeures du monde littéraire malien, d'Afrique et d'ailleurs, avec des auteurs originaires de 16 pays.

Le Musée de la Femme Muso Kunda à Korofina est l'épicentre des activités : cafés littéraires, lectures publiques, séances de dédicaces, débats, ateliers d'écriture, conférences, expositions, master-classes, ainsi qu'une librairie éphémère offrant des stands gratuits aux éditeurs et libraires sont à l'ordre du jour. Plus de 50 nouveaux ouvrages seront présen-

tés au public, illustrant la diversité et la richesse du secteur littéraire africain. Des séances de dédicaces, des tables-rondes, des débats en milieu scolaire et universitaires, une soirée de danse contemporaine et des hommages à de grandes figures disparues, comme Maryse Condé, seront également au menu dans différents lieux de la capitale malienne. De nombreux auteurs sont attendus, parmi lesquels Ousmane Touré, Valérie Marin La Meslée, Sébastien Philippe, Hamidou Magassa, Bessora, Kada Tandina, Sami Tchak, Rodney Saint-Éloi, Michèle Rakotoson, Diadié Dembélé et Khalil Diallo. L'événement s'inscrit également dans le projet Genève - Bamako 2025, une initiative de GenevAfrica favorisant les échanges littéraires entre Genève, en Suisse, et des villes africaines francophones. Côté distinctions, plusieurs prix seront remis, dont le Prix Moussa Sow 2025, le Prix Union européenne Premier Roman 2025, le Prix Massa Makan Diabaté 2025 et le Prix Ahmed Baba 2025, ce dernier étant doté de 3 000 000 de francs CFA pour l'auteur lauréat.

Cette édition dévoilera le programme Maliden Kura, qui vise à inculquer les valeurs sociétales à la jeunesse malienne à travers la littérature. Notons que l'entrée est libre, offrant au public une opportunité unique de rencontrer les auteurs et de célébrer la littérature africaine dans toute sa diversité. ■

INFO PEOPLE

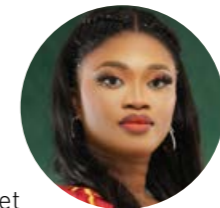
VICTOIRES DE LA MUSIQUE : GIMS ENFIN SACRÉ

Le rappeur et chanteur congolais Gims, poids lourd de la musique francophone avec ses nombreux tubes, comme « Sapés comme jamais » ou « Bella », a été couronné meilleur artiste masculin aux Victoires de la Musique 2025 le 14 février dernier. « D'être récompensé par des gens de la musique, d'avoir été choisi par des pros, par des gens qui m'ont vu évoluer dans ce milieu, c'est un honneur. Donc merci infiniment », a déclaré le chanteur et producteur, révélé avec le groupe Sexion d'Assaut et qui caracole depuis une dizaine d'années en haut des classements. Gims a par ailleurs profité de cette occasion pour annoncer que sa tournée actuelle serait probablement sa dernière après 20 ans de carrière.



QUEEN RIMA REMPORTE LE PRIX DÉCOUVERTES RFI 2025

Finaliste en 2022 et 2023, la chanteuse et danseuse guinéenne de 29 ans Queen Rima est la lauréate du Prix Découvertes RFI 2025. Elle a été désignée le 17 février 2025 par le jury, présidé cette année par la chanteuse béninoise Angélique Kidjo. Queen Rima chante en langues guinéennes, en pulaar ou en soussou, mais aussi en anglais ou en français. Elle défend la cause des femmes dans une société toujours très patriarcale et dénonce les inégalités qu'elles subissent tant dans la vie quotidienne que dans l'industrie musicale. Parmi ses titres, on compte, entre autres, « Boss up », « Chocolat », « Life », « Lantchou mi yobai ». La Guinéenne succède à la Congolaise Jessy B, lauréate en 2024.



Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Hébergez **vos équipements** dans
notre **data center.**



20 28 00 00
www.afribone.com

